ANIMATEUR EVENEMENTIEL ET COMMUNICATION (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	Mairie de Saint Briac sur Mer
Grade :	Adjoint administratif territorial
Référence :	O03519034786
Date de dépôt de l'offre :	06/03/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	06/05/2019
Date limite de candidature :	03/04/2019

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Ille-et-Vilaine
Lieu de travail :	18, rue de la mairie 35800 Saint briac sur mer

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Adjoint administratif territorial Adjoint territorial d'animation Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint d'animation principal de 2ème classe
Famille de métier :	Communication
Métier(s) :	Chargée / Chargé de communication

Descriptif de l'emploi :
Coordination et mise en œuvre, suivi et communication des animations, événements et festivals, en partenariat avec les services de la collectivité et les autres partenaires institutionnels, associatifs et autres. Temps de travail : Complet, 35h00 annualisé.

Profil demandé :
Recrutement par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou à défaut contractuel.
Autonomie dans l'organisation du travail

Dynamisme et disponibilité
Initiative et sens de l'anticipation
Connaissance des acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs locaux
Capacité rédactionnelle (articles, communiqué de presse, présentations diverses)
Maîtrise des outils numériques (conception graphique, gestion du site web ...)
Aptitude à communiquer et à promouvoir les projets
Prise de parole en public
Adaptabilité (travail le samedi, ou travail en soirée ou week-end possible, horaires différents selon la saison, aide aux services municipaux)
Sens du travail en équipe
Très bon relationnel : capacité d'écoute et d'adaptation aux publics et aux élus
Permis B indispensable

Mission :
Événementiel/Animation :
* Coordination et mise en œuvre des activités et événements développés par la commune, évaluation et suivi. (Participation à la conception, mise en place (manutention possible), accrochage et état des lieux pour les expositions, édition de fiche techniques de suivi, mise en place de réunions avec les services municipaux et partenaires sollicités, présence et animation des évènements municipaux)
* Conseils auprès des élus pour les animations et les associations
* Élaboration et suivi des budgets animation
* Élaboration et suivi des conventions (mise à disposition de locaux, partenariat ...)
* Organisation et mise en œuvre de la politique jeunesse de la collectivité (évènements et sorties, animations communales pour les écoles)
* Coordination des animations médiathèque (communication)
* Participation à la construction de nouveaux projets
* Suivi des volets juridiques des événements et animations
* Accueil physique et/ou téléphonique du public concerné par ces activités
* Aide complémentaire aux services municipaux pour les cérémonies de façon ponctuelle

Communication
* Rédaction de textes et recherche des informations des partenaires pour le bulletin municipal, Terre d'Artistes, Livret des activités et autres supports. Mise en page en lien avec graphiste indépendant.
* Veille média et recueil d'informations relatives à la vie de la collectivité, diffusion sur sites partenaires des informations liées aux animations communales.
* Gestion du site internet de la commune et des échanges avec les internautes sur les réseaux sociaux
* Création de documents de communication de façon ponctuelle (flyers stages créatifs, activité médiathèque...)
Travail en étroite collaboration avec le maire, les élus en charge de l'événementiel et de la jeunesse. Sous la responsabilité de la secrétaire générale ;

Contact et informations complémentaires : Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à l'adresse suivante : sg@saintbriac.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire- Mairie de Saint-Briac-sur-mer - 18, rue de la Mairie - 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER pour le 3 avril 2019 au plus tard.

Courriel : sg@saintbriac.fr

Téléphone : 02 99 88 32 34

Travailleurs handicapés :
Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.